



## Carte de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP) CARFAC National, le RAAV et le CMAQ signent une alliance tripartite

**Montréal, mercredi 6 novembre 2019** - Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) sont heureux d'annoncer la signature d'une entente avec CARFAC relativement à l'émission des cartes d'identité de l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP/IAA) à leurs membres respectifs.

L'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP) est une organisation non gouvernementale qui travaille en partenariat avec l'UNESCO et qui délivre aux artistes professionnels une carte nominative. Elle regroupe des artistes qui, pour l'essentiel, appartiennent aux domaines de la peinture, de la sculpture, de la gravure, mais aussi d'autres secteurs des arts visuels.

Cette carte permet l'entrée gratuite ou à prix réduit dans de nombreux musées et de nombreuses galeries du monde entier. Elle constitue un outil de formation continue des artistes dans leur recherche artistique professionnelle.

CARFAC et le RAAV collaborent déjà depuis de nombreuses années pour la distribution de cette carte auprès de leurs membres respectifs. Or, en vertu de cette nouvelle entente tripartite, le CMAQ, qui représente aussi des artistes œuvrant dans le domaine des arts plastiques pourra dorénavant remettre cette carte à ses propres membres professionnels.

En résumé, la carte de l'AIAP est accessible exclusivement aux membres de CARFAC, du RAAV et du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ), au coût de 10 dollars.

### Rejoignez la communauté artistique professionnelle du monde entier !

Reconnue comme une carte d'identité internationale pour les artistes du domaine des arts visuels, la carte AIAP permet aux artistes professionnels de bénéficier de l'entrée gratuite ou à prix réduit dans de nombreux musées et galeries à travers le monde.

La carte AIAP est délivrée exclusivement par les comités nationaux qui composent l'Association Internationale des Arts Plastiques (AIAP). Au Canada, c'est le Front des artistes canadiens (CARFAC) qui détient ce statut. C'est ainsi que grâce à notre entente, les membres du RAAV continueront de recevoir les commandes de cartes alors que les membres du CMAQ pourront dès

aujourd'hui bénéficier des multiples avantages que procure la carte, notamment le statut d'artiste reconnu internationalement.

#### **Outil de développement professionnel**

En facilitant l'accès aux expositions, manifestations artistiques et collections d'art du monde entier, la carte AIAP agit comme un outil pour la formation continue des artistes dans leurs recherches artistiques professionnelles.

#### **Soutenez les valeurs et la mission de l'AIAP**

En détenant la carte AIAP, vous reconnaissez et soutenez la mission de l'AIAP soit la défense des droits moraux et matériels des artistes et l'amélioration de leur situation économique et sociale tant au niveau national qu'international.

Le monde foisonne de richesses artistiques et culturelles. N'attendez plus ! Procurez-vous votre carte dès maintenant et découvrez tout ce qu'il a à vous offrir.

À propos :

#### **AIAP / IAA**

En 1952 lors d'une conférence d'artistes tenue à Venise, 21 gouvernements et 48 associations d'artistes représentant 19 pays se déclarent en faveur de la création d'une association internationale d'artistes : l'Association Internationale des Arts Plastiques – International association of art (AIAP IAA). L'ONG regroupe des artistes majoritairement issus du domaine des arts visuels. Elle est présente dans près de 70 pays par les différents comités nationaux qui la composent. L'AIAP « défend les droits moraux et matériels des artistes et milite pour que l'Éducation artistique soit reconnue comme l'un des Droits Humains à inscrire dans les Constitutions Nationales. » Depuis sa création, l'AIAP travaille en partenariat officiel avec l'UNESCO et bénéficie du statut de consultation auprès de l'Organisation. <http://www.aiap-iaa.org/apropos.htm>

#### **CARFAC**

Fondé en 1968, Le Front des artistes canadiens/Canadian Artists' Representation (CARFAC) est un organisme pancanadien œuvrant dans le domaine des arts. CARFAC défend les droits économiques et juridiques des artistes et apprend au public à traiter de façon juste avec eux. <https://www.carfac.ca/fr/>

#### **CMAQ**

L'année 1989 fut une année importante et historique pour les métiers d'art québécois. En effet, par l'adoption et la mise en application, en 1989, de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01), l'État québécois accorde aux créateurs de ces domaines un statut professionnel. Cette même année 89 voit également l'implantation du programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de métiers d'art et le développement du réseau des écoles ateliers qui compte maintenant 12 organismes à Montréal et à Québec.

C'est dans ce contexte que le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) naît de la fusion de deux associations: la Corporation des artisans de Québec et Métiers d'art du Québec à Montréal, devenant ainsi la seule association reconnue pour représenter l'ensemble du domaine des métiers d'art.

Depuis sa création, le CMAQ poursuit les objectifs de promotion et de défense des intérêts moraux et socioéconomiques des artisans; de promotion de l'excellence et du rayonnement des créations en métiers d'art et de la professionnalisation des pratiques du domaine. Avec ces partenaires - organismes gouvernementaux et institutionnels, corporations régionales, écoles ateliers, diffuseurs, etc. - il collabore au renouvellement des approches créatives en métiers d'art.

Notre mandat

voilà 30 ans que le Conseil voit à soutenir les artisans professionnels dans l'exercice de leur métier afin qu'ils puissent vivre dignement de leur passion. **CMAQ, 30 ans de passion et d'innovation !**

#### **RAAV**

Fondé en 1989, le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec, le RAAV, est l'association mandatée pour représenter l'ensemble des artistes professionnels ayant une démarche de création en arts visuels. <https://www.raav.org/>

-30-

Source : Conseil des métiers d'art du Québec

Renseignements :

CMAQ: [helene.cloutier@metiersdart.ca](mailto:helene.cloutier@metiersdart.ca)

Téléphone : 514.861.2787 poste : 212

RAAV: [communication@raav.org](mailto:communication@raav.org)